

**DELIBERATION**  
**du conseil d'administration de l'université de Bourgogne**  
**Séance du 30 septembre 2024**

Délibération n° 2024 – 30/09/2024 – 6

*Évolution organisationnelle liée à la cartographie financière  
de l'université de Bourgogne*

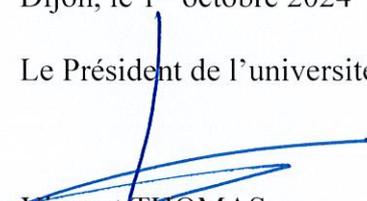
- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'université de Bourgogne
- VU l'avis du comité social d'administration rendu en sa séance du 10 septembre 2024

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16  Membres présents : 18 Membres représentés : 8 Total : 26	<b>Refus de vote : 0</b> <b>Abstention(s) : 4</b>  <b>Suffrages exprimés : 22</b>  <b>Pour : 22</b>  <b>Contre : 0</b>
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve l'évolution organisationnelle liée à la cartographie financière de l'université de Bourgogne.**

Dijon, le 1<sup>er</sup> octobre 2024

Le Président de l'université de Bourgogne,

  
Vincent THOMAS

*P.J. : Évolution organisationnelle liée à la cartographie financière de l'université de Bourgogne*

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,  
Chancelière de l'université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

# CONSEIL D'ADMINISTRATION 30 SEPTEMBRE 2024

## Evolution organisationnelle liée à la cartographie financière De l'Université de Bourgogne

*Document soumis à l'avis du CSA du 10 septembre 2024*

### **1/ Constat : une cartographie de la structure budgétaire très atomisée**

Les **services du rectorat** dans leur mission de conseil auprès de notre établissement ont souligné les écarts importants entre notre prévision budgétaire et l'atterrissage comptable. La structure budgétaire est en effet, actuellement très atomisée. Celle-ci comporte 46 unités budgétaires.

Le HCERES, lors de la campagne d'évaluation de 2022-2023 avait également évoqué l'éclatement de la structure budgétaire, qui participe à fragiliser le pilotage du budget de l'établissement. La multiplication des unités budgétaires, avec par ailleurs de nombreux intervenants (services centraux, composantes et laboratoires) sur les lignes budgétaires impacte la qualité de la gestion et celle de la prévision budgétaire. Le comité confirme également que la professionnalisation des agents intervenants sur le budget est nécessaire.

### **2/ Objectifs de cette évolution**

- Simplifier la structure budgétaire pour qu'elle soit plus lisible
- Permettre une amélioration du pilotage budgétaire
- Améliorer la formation des personnels notamment sur les aspects réglementaires, techniques et l'adaptation au nouvel outil SIFAC +
- Améliorer le travail mutualisé

### **3/ Un travail préalable effectué depuis 2021**

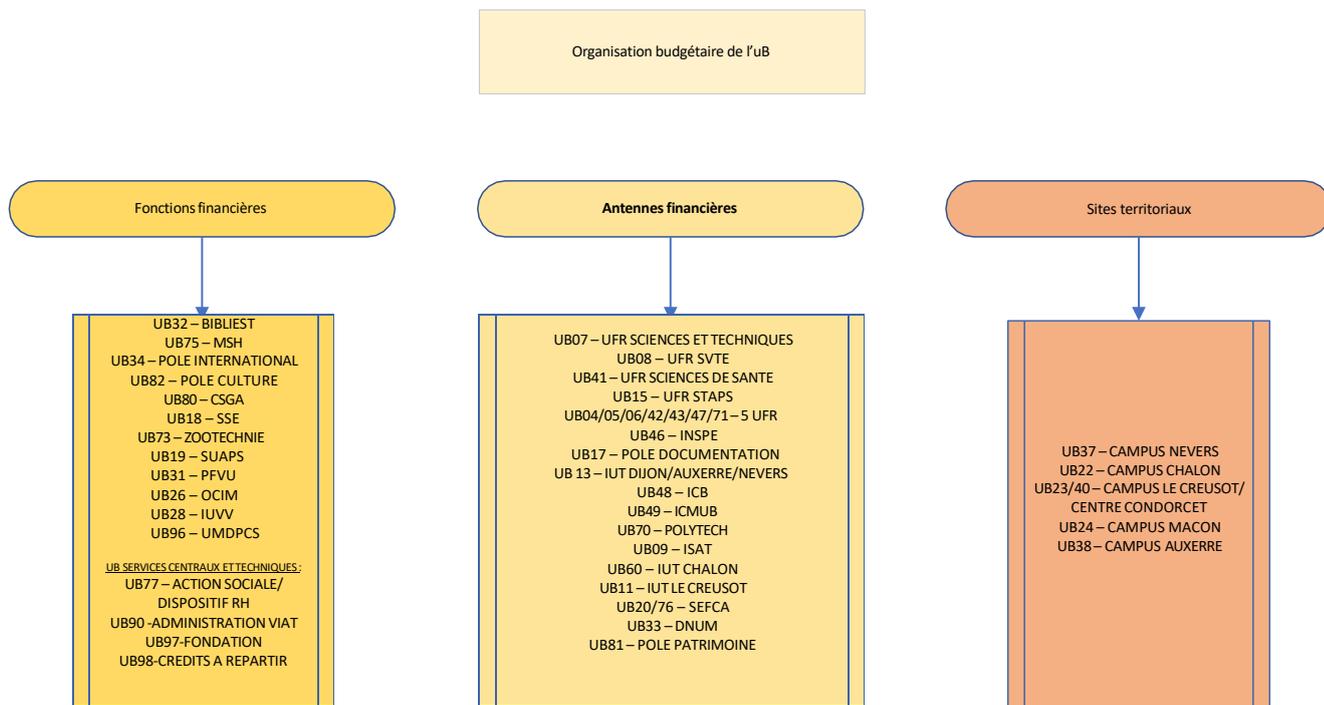
Un COPIL sur le pilotage financier, composé du DGS, du VP finances et pilotage, du DGSA, de la directrice du pôle finances, de l'agent comptable et de son fondé de pouvoir, de la DRH, de la directrice du pôle pilotage, de la responsable référente du contrôle interne, a été mis en place en 2021 et des groupes de travail associant des composantes et laboratoires ont été constitués avec 4 thématiques : prévisions pluriannuelles, patrimoine, masse salariale et charge d'enseignement, organisation financière et professionnalisation.

L'université est engagée sur des évolutions techniques en lien avec l'AMUE quant au suivi et à la gestion budgétaire qui nécessite de travailler de manière plus mutualisée.

La simplification permettra d'améliorer le pilotage de la gestion et la professionnalisation des personnels. En effet, le faible nombre d'actes techniques en fonction des postes est un frein à l'acquisition des techniques qui sont complexes.

### **4/ L'organisation de la cartographie actuelle et l'évolution proposée**

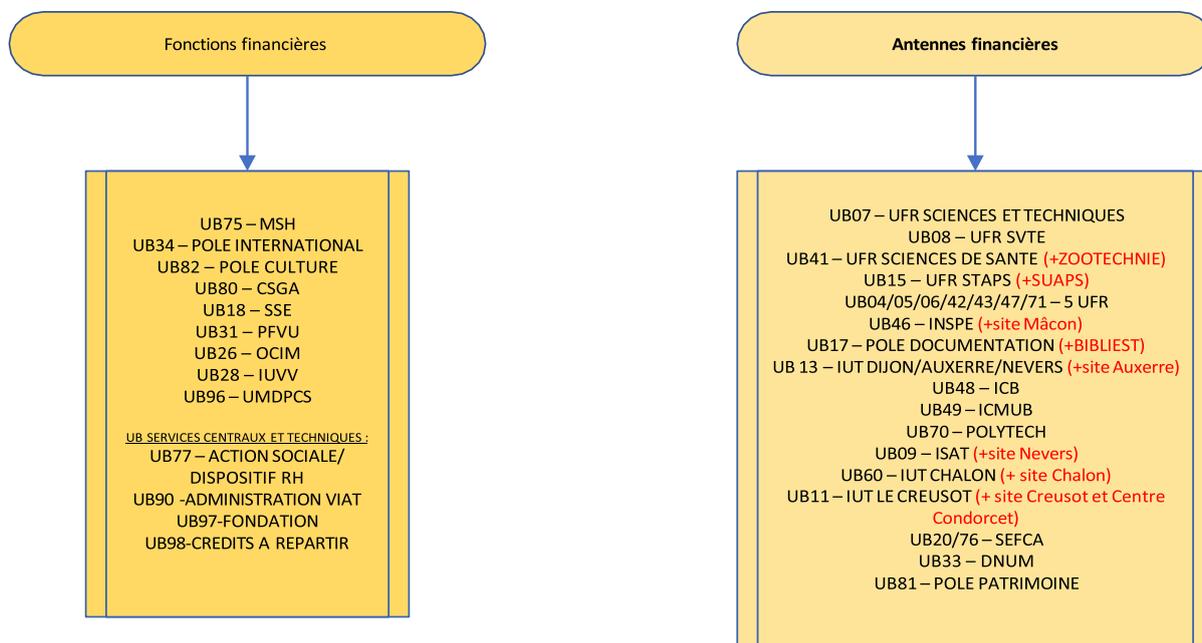
L'organisation budgétaire actuelle de l'établissement est celle-ci :



Evolution organisationnelle :

Cette proposition qui a été travaillée et formulée par le comité de pilotage financier est la suivante :

Proposition nouvelle organisation budgétaire de l'uB



Afin de commencer à réduire le nombre d'unités budgétaires pour un pilotage plus efficient du budget de l'établissement, il est proposé les évolutions suivantes :

- Suppression et intégration des budgets des sites territoriaux au sein des antennes financières qui les gèrent déjà soit :

- l'UB 24 (campus de Mâcon) au sein de l'UB 46 (INSPE)
- l'UB 22 (campus de Chalon) au sein de l'UB 60 (IUT de Chalon)
- l'UB 37 (campus de Nevers) au sein de l'UB 09 (ISAT)
- les UB 23 et 40 (campus du Creusot-centre Condorcet) au sein de l'UB 11 (IUT du Creusot)
- l'UB 38 (campus d'Auxerre) au sein de l'UB 13 (IUT Dijon-Auxerre-Nevers)

Cette restructuration essentiellement technique n'aura pas d'impact sur l'organisation des structures et les personnels.

- Suppression de 3 UB qui seraient intégrées à des antennes financières existantes :

- Intégration de l'UB 32 (Bibliest) au sein de l'UB 17 (Pôle documentation)
- Intégration de l'UB 19 (SUAPS) au sein de l'UB 15 (UFR STAPS)
- Intégration de l'UB 73 (ZOOTECNIE) au sein de l'UB 41 (UFR des Sciences de Santé)

**Cette évolution organisationnelle permettrait une structuration budgétaire de 37 unités budgétaires au lieu de 46, actuellement, soit une diminution de 9 unités budgétaires.**

## **5/ Les conséquences éventuelles sur les postes :**

L'impact devrait être faible : les personnels concernés demeurent dans la composante ou le service concerné. Il s'agit d'une modification de la structure pas d'un mouvement de personnes.

Le rattachement hiérarchique pourrait être modifié pour une ou deux personnes. Cependant, dans cette hypothèse, une réunion sera préalablement organisée avant toute décision avec les personnes concernées, le chef de service et la direction générale pour recueillir leur accord.

<b>Annexe : structuration budgétaire proposée</b>				
<b>1/ Bibliest / SUAPS</b>			<b>FS17</b>	<b>Pôle Documentation</b>
			<b>Centres de coûts</b>	
			FS17L01	Fonctionnement Pôle Doc
			FS17D01	BU DROIT LETTRES
			FS17D02	BU SCIENCES ECO
<b>FS32</b>	<b>Bibliest</b>	→→→→→	<b>FS17D03</b>	<b>Bibliest</b>
	Intégration en centre de coûts		FS17D04	BU LE CREUSOT
	au pôle documentation		FS17D05	BIBLIOTHEQUE IUT
			FS17D06	BIBLIOTHEQUE ESPE
			<b>UFR STAPS</b>	
<b>FS19</b>	<b>SUAPS</b>	→→→→→	<b>FS15</b>	<b>SUAPS</b>
	Intégration à l'UFR STAPS et création d'un centre financier			
<b>2/ Campus territoriaux</b>			<b>OS13L</b>	<b>IUT Dijon-Auxerre</b>
			<b>Centres de coûts</b>	
			OS13L01	Fonctionnement IUT Dijon
<b>FS38</b>	<b>Campus Auxerre</b>	→→→→→		<b>OS13L02</b>
				<b>Fonctionnement IUT Auxerre</b>
	Création d'un centre de coûts dans le centre financier IUT Dijon-Auxerre			
			<b>BI13</b>	<b>Immobilier IUT Dijon-Auxerre</b>
			<b>Centres de coûts</b>	
			BI13L00	Immobilier IUT Dijon
<b>BI38</b>	<b>Immobilier Auxerre</b>	→→→→→		<b>BI13L02</b>
				<b>Immobilier Auxerre</b>

	Création d'un centre de coûts dans le centre financier Immobilier IUT Dijon-Auxerre				
	Intégration IUT Chalon		<b>OS60L</b>	<b>IUT Chalon</b>	
<b>FS22</b>	<b>Campus Chalon</b>	→→→→→	<b>Centres de coûts</b>	OS60L01	
	Pas de centre de coûts à créer, suivi des dépenses par domaine fonctionnel				
	Intégration IUT Creusot		<b>OS11L</b>	<b>IUT Creusot</b>	
<b>FS23</b>	<b>Campus Creusot</b>	→→→→→	Centres de coûts	OS11L01	
	Pas de centre de coûts à créer, suivi des dépenses par domaine fonctionnel				
	Intégration INSPE Mâcon		<b>OS46M</b>	<b>INSPE Mâcon</b>	
<b>FS24</b>	<b>Campus Macon</b>	→→→→→	Centres de coûts	OS46ML01	
	Pas de centre de coûts à créer, suivi des dépenses par domaine fonctionnel				
	Intégration ISAT		<b>OS09</b>	<b>ISAT</b>	
<b>FS37</b>	<b>Campus Nevers</b>	→→→→→	Centres de coûts	OS09L01	
	Pas de centre de coûts à créer, suivi des dépenses par domaine fonctionnel				
<b>3/ Centre Condorcet</b>					
	Intégration à l'IUT Creusot et création d'un centre financier				
			<b>IUT Creusot</b>		
<b>FI40</b>	<b>Centre Condorcet</b>	→→→→→	<b>FI11</b>	<b>Centre Condorcet</b>	
			Centres de coûts	FI11E01 ; FI11E02 ; FI11E03 ; FI11E90 ; FI11L01	
			<b>BI11</b>	<b>Immobilier IUT Creusot</b>	
			Centres de coûts	BI11L00	Immobilier IUT Creusot
<b>BI40</b>	<b>Immobilier Condorcet</b>	→→→→→		<b>BI11L02</b>	<b>Immobilier Centre Condorcet</b>
	Création d'un centre de coûts dans le centre financier Immobilier IUT Creusot				
<b>4/ Zootechnie</b>					

	Intégration à l'UFR Santé et création d'un centre financier				
			<b>UFR SANTE</b>		
<b>RE7 3</b>	<b>Zootchnie</b>	→→→→→	<b>RE41E</b>	<b>Zootchni e</b>	
		↗			
<b>BI73</b>	<b>Immobilier Zootchnie</b>				